

2023-30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 30 mai à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur GRISEL Bruno,

Etaient présents

M. GRISEL Bruno, Mme DEMANGEL Catherine, Mme PRIEUR Brigitte, M. MONNIER Jacky, Mme PINEL Annick, Mme LION BOUCHER Patricia, M. BUISSON Patrick, Mme DE LA FARE Claudine, M. LENOBLE Pascal, M. GRISEL Valentin, Mme JAMELIN Magali, Mme HALAVENT Sonia, M. RIANDE Arnaud, Mme DORÉ Lise, M. CAILLAUD François, Mme REIGNER Anne-Lise, M. DELISLE Grégory, M. THUILLIER Benoît, M. DURIEZ Dominique

Absents excusés : M. BOURRELLIER Thierry, M. LARQUET Daniel, M. CHEVALIER Raphaël, Mme GOODE Virginie, M. DALBART Florian, M. GRISEL Julien, Mme TISON Catherine,

Absente : Mme LE PLEY Saouda

Pouvoirs donnés conformément à l'article L2121-20 du code général des collectivités territoriales

| | | |
|------------------------|-----------|---------------------|
| M. BOURRELLIER Thierry | Pouvoir à | M. GRISEL Bruno |
| M. LARQUET Daniel | Pouvoir à | Mme PRIEUR Brigitte |
| M. DALBART Florian | Pouvoir à | M. MONNIER Jacky |
| Mme GOODE Virginie | Pouvoir à | Mme PINEL Annick |
| M. GRISEL Julien | Pouvoir à | M. RIANDE Arnaud |
| Mme TISON Catherine | Pouvoir à | M. DURIEZ Dominique |

| | | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|
| DATE DE CONVOCATION | : | 22/05/2023 |
| NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE | : | 27 |
| PRESENTS | : | 19 |
| VOTANTS | : | 25 (dont 6 pouvoirs) |
| SECRETAIRE DE SEANCE | : | Mme LION BOUCHER Patricia |

Objet : DECISIONS

M. le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Décision N°2023-06 : Vente d'un véhicule Citroën Nemo à M. L'HERMITTE Jean-Yves. Le montant de la vente s'élève à 2 150.00 €.

Décision N°2023-07 : Demande de subvention d'un montant de 600.00 € auprès du Département de la Seine-Maritime pour l'aide à l'animation du milieu rural et à la diffusion des petites formes à hauteur de 50 % pour la pièce de théâtre le Petit Prince. Le montant du spectacle s'élève à 1200.00€ HT.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

Fait et délibéré à BOOS, les jour, mois et an susdits,

Le Maire

Bruno GRISEL



La secrétaire de séance

Patricia LION BOUCHER